

QUEST information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...

*DEVRA-T-ON
EN
ARRIVER
LÀ ?...*



**MEETING
DE SOUTIEN
AUX
VITICULTEURS**

MARDI 20H30

P.S. : ON N'EST PAS VRAIMENT OBLIGE
D'APPORTER SES ARMES !...

[page 9]

136

12 AVRIL

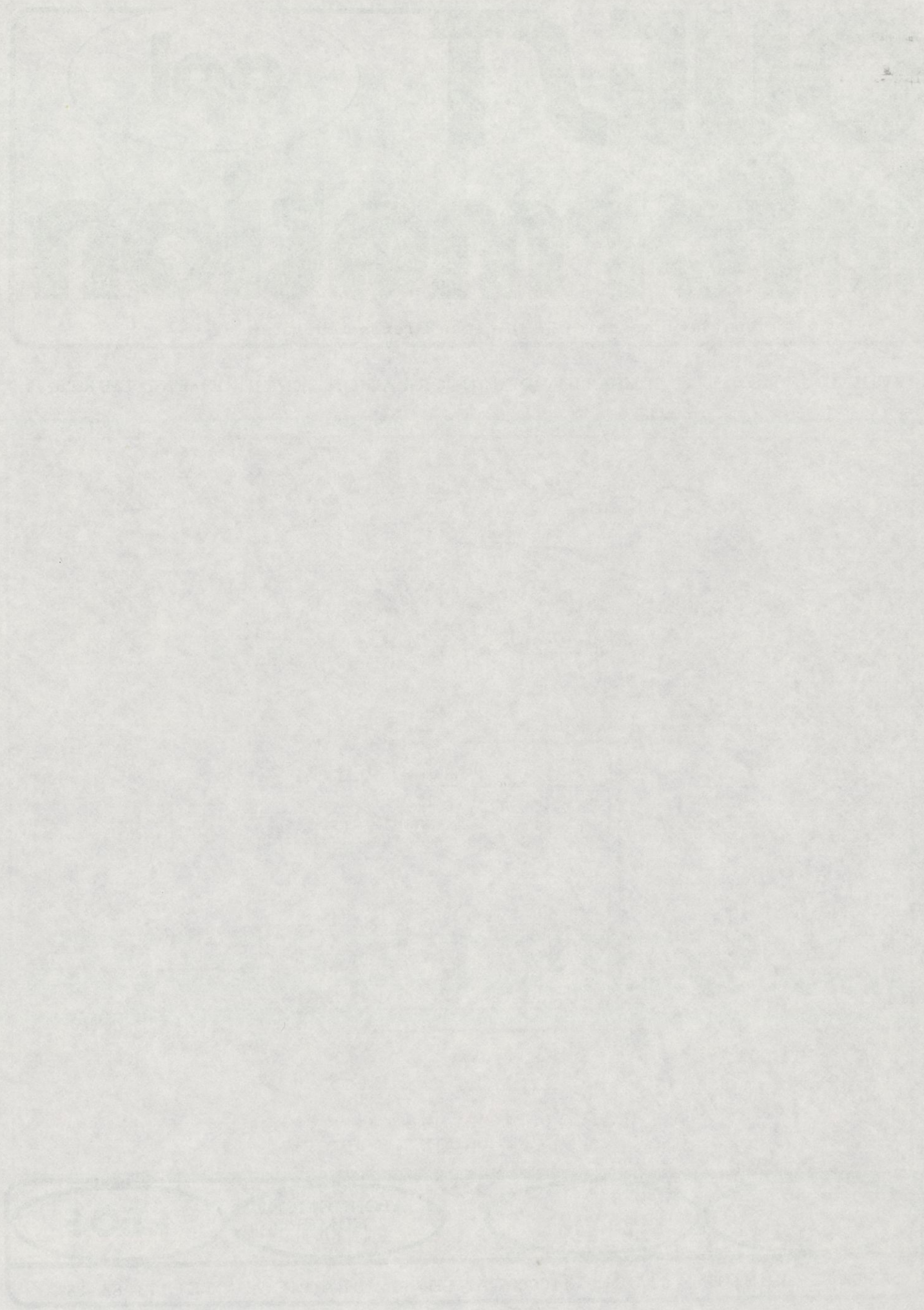
ABONNEMENT
12 NUMEROS
15,00 fr.

1,50 F

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

directeur : Maurice Clavel
apl : periodique nantes cccap 54701

Imprimerie Spéciale A.P.L.
apl : périodique nantes cccap 54701



SAUNIER - DUVAL : UNE OUVRIÈRE RACONTE...

[C'est une ouvrière, adhérente de la CGT et qui travaille depuis cinq ans chez Saunier-Duval, qui parle...]

"Habituellement nous fabri- :
quons pendant 8h½ par jour des chauffe-
eau, des chauffe bains et des
chaudières dans trois ateliers.

- La fabrication : fabrication
découpage des pièces de tôle
et des boulons. Travail sur
machines.
- Emaillerie : où l'on travail-
le avec des acides et où
l'été, la température peut
atteindre 60°.
- Le montage : des mécanismes
gaz électricité, travail ra-
pide, minutieux, fait à la
chaîne, suivi du contrôle au
banc d'essai de l'habillage
avant que le matériel n'ar-
rive à l'expédition.

L'HIVER, ON NE VOIT PAS LE JOUR!!

A la fabrication, aux presses
notamment, on ne compte plus le nom-
bre de doigts ou de bouts de doigts
coupés.

L'ambiance dans les chaînes est
terrible, même si on est entre copi-
nes, tellement on est fatigués ; il y
a des "creux", on est tellement cre-
vés qu'on s'envoie au diable. On est
des vraies soupes au lait entre nous.
Et si on se gêne dans le travail !...
Car ils aiment bien créer l'animosité
entre les ouvrières.

Le travail est très mal partagé
: à un poste on peut avoir 10 pièces
à mettre et à celui d'à côté, 2 ou 3.
Mais 10 pièces à mettre peuvent être
bien plus rapides à poser que les 2
ou 3.

Les filles piquent souvent des
crises de nerfs à cause de la produc-
tion à faire.

Ils auraient pu faire la canti-
ne dans un bâtiment du dehors au lieu
de la faire au dessus de l'atelier...
On pourrait prendre l'air en allant
manger, rendez-vous compte, l'hiver
on ne voit pas le jour !...

ILS PROFITENT DES FEMMES...

Des hommes n'accepteraient pas
de faire le travail qu'on fait faire
aux femmes. Ils profitent des femmes
pour leur faire faire un travail de
forçat, et elles n'ont même pas le
temps de pisser.

Il y en a qui portent et décro-
chent des charges de 8 Kg à raison de
20 à 1'heure pendant 8h½.

Il y a des postes si durs au
montage, que les filles ont tout de
même obtenu de changer un jour sur 2
de travail et d'être ainsi assises un
jour sur 2.

Si tu demande parfois des bons
de sorties, on te demande les raisons
(alors que ma foi, on n'est pas payées
pendant ce temps là. C'est arrivé que
des filles disent qu'elles avaient un
papier à prendre à la préfecture, et
qu'on leur demande le papier comme
justificatif.

Merel, qui est sous-directeur
maintenant, est toujours à courir
derrière nous, à nous surveiller. Si
bien que dans l'une des chansons
qu'on a faite pendant la grève, c'est
"Il court, il court le Merel..." "Il
faudrait lui payer une paire de sou-
liers de sécurité..." c'est dans une
de nos chansons aussi.

On l'appelle bien sûr la pein-
ture, mais aussi Ponia II.

C'EST OUVRIER CETTE GRÈVE, L'OUVRIER EN A MARRE...

On avait voulu déjà partir en
grève, mais les délégués voulaient
une large majorité, on ait débrayé
en octobre 75 pendant 5h30, et on a
eu 70 frs. On a cru que ça serait
pareil cette fois. Mais on est par-
ti trop tôt, un mois trop tôt, il
n'y avait personne en grève. C'est
pas les délégués qui ont fait partir.
C'est comme une guerre, ça couve,
ça couve, et ça éclate !....

③ LUTTES OUVRIERES

En janvier, j'avais 10,37 frs de l'heure, prime d'ancienneté comprise, ce qui me faisait (sur la base mensuelle de 177h33 par mois : 1797,43 frs mais BRUT... vous pouvez enlever 200 frs de retenues S.S. chômage, retraite, etc... = 1600,00. On veut 1850,00 frs par mois !...

Le patron a fait paraître dans les journaux de vendredi 2, des chiffres tout à fait faux pour nos salaires, si bien que quand on fait des collectes dans les magasins du centre, les gens sont étonnés qu'on ose faire grève !

Le 6 avril, le chef du personnel nous a envoyé des lettres individuelles pour "faire une mise au point sur nos salaires bruts. Au 1er mai 76, pour 41h15 par semaine, je devais toucher 1959,37 BRUT... enlevez 250frs de retenues....

En janvier on a vu l'augmentation du pain, du lait, alors la guerre a éclaté ! c'est ouvrier cette grève, l'ouvrier en a marre.

On a été révolté l'année dernière quand à la fermeture du centre Saunier-Duval de Donges, les gars ont réussi à pénétrer en nombre dans l'usine.

Ils avaient pris un camion Saunier-Duval et une trentaine de gars s'étaient couchés aplatis à l'intérieur. Une fois passée l'entrée, les gars et le gardien sont sortis comme des diables de leur boîte et ils nous ont appelés à sortir "la prochaine fois, ça sera votre tour" [notre tour était déjà venu, 168 avaient déjà été licenciés à Nantes].

La déléguée dans mon coin était choquée de leur manière et ne voulait pas qu'on descende. Mais on ne supportait pas... les gars nous ont raconté tout ce qu'ils avaient découvert chez eux. Combien de milliards Saunier-Duval faisait de bénéfice sur notre dos, toutes leurs magouilles de fric. Que les ponts n'étaient pas récupérés dans les autres usines du groupe (ici, on récupère chaque jour 1/4 d'heure).

Tout le monde était scandalisé et on n'entendait que des oh ! de stupeur et de colère.



P.S. : Le soutien des paysans s'est approfondi : vente directe tous les deux jours par les paysans-travailleurs (Couéron, Le Loroux, Nort sur Erdre, Ancenis, La Chapelle, Blain...)

Une tonne 1/2 de patates, 800 l de lait, pommes, poireaux, et poulets : 5 voitures de Saunier-Duval, hommes et femmes, se sont rendus dans une ferme. Plus de 200 poulets ont été attrapés, tués, plumés, dans la bonne humeur avec l'aide de quelques paysans. Puis vente à pris coûtant. Enfin, à la fête de solidarité, vendredi au champs de Mars, Saunier-Duval, qui avait refusé tout discours ce soir là par crainte des récupérations politiques, donne la parole à un paysan.

Et celui-ci peut appeler au meeting de solidarité de mardi (cf. APL) où Saunier-Duval est invité à s'exprimer, tout comme les viticulteurs.

☐ SOUTIEN FINANCIER ☐

Marquez financièrement votre solidarité en envoyant des sous (à l'APL qui transmettra) mentionner "Solidarité SAUNIER-DUVAL"

GREVES TOURNANTES A L.M.T.

Greves tournantes pour les travailleurs des essais électroniques à Orvault. Les revendications portant essentiellement sur les classifications ainsi que sur une augmentation de 200 F.

A LA MAIRIE : DÉBRAYAGE

Débrayage des employés communaux
Jeudi 8: Les revendications portent entre autres sur l'abandon de l'indice INSEE et un salaire minimum de 2000 F.



INSEE Après 4 semaines de grève : un bilan

Quatre semaines de grève à l'INSEE à Nantes.

Essayons de tirer un premier bilan :

La grève des Centres Informatiques de l'INSEE a débuté à Aix en Provence le 16 février où le personnel de Salle Machine (qui travaille sur ordinateur) s'est mis en grève totale sur les revendications suivantes :

- Titularisation par concours spéciaux des non-titulaires (vacataires, auxiliaires)
- Catégorie unique d'exécution (salaire minimum d'environ 1 850 F/mois)
- Plus un certain nombre de revendications spécifiques à l'Informatique.

Très vite, la grève s'est étendue à tous les Centres informatiques de l'INSEE : 2 à Paris, Orléans, Lille et Nantes.

A Nantes une particularité importante est que la grève concernait 35 personnes, alors qu'ailleurs, elle était strictement localisée au personnel Machine (environ 10 à 15 personnes par Centre).

Ces 35 personnes étaient toutes concernées par les revendications comme le sont tous les personnels auxiliaires, vacataires et titulaires en-dessous de Commis dans la fonction publique.

Les formes de la grève à Nantes ont été une réelle avancée de la conscience des "fonctionnaires" :

- Assemblée Générale tous les jours qui votaient la continuation du mouvement et traitaient des décisions importantes.
- Mise en place d'une commission financière.
- Prise en main par beaucoup de grévistes non-syndiqués des collectes sur les administrations (URSAFF, SS, Caserne Cambronne, MAN...)
- Mais, la principale, fut la décision d'occupation de la Salle Ordinateur lorsque la Direction avait remis en route les machines avec 3 non-grévistes.

POURQUOI LA GREVE S'EST ARRETEE A NANTES?

Après deux négociations avec la Direction Générale qui avait cédé, mais trop peu aux yeux des grévistes, la Direction Générale a rompu les négociations allant jusqu'à interdire aux Directeurs régionaux tout contact avec les grévistes.

De plus, aussitôt après l'occupation de la Salle Ordinateur, une vingtaine de personnes ont été averties par lettre du Chef du Personnel de l'INSEE, qu'une procédure disciplinaire était engagée à leur sujet.

Egalement, 4 semaines de grève, cela fait un trou dans le budget...

Un autre élément a eu son importance dans la reprise, c'est l'attitude de la section CGT de Nantes.

Dès le début de la grève, la CGT Nantes montrait clairement sa méfiance en ne prenant en main aucune tâche et en laissant tout reposer sur la CFDT. Ce n'est que lorsque la grève fut votée et que la volonté d'aboutir était claire, que la CGT participa effectivement à la grève.

15 jours avant la fin du conflit, le maître-mot de certains responsables CGT de Nantes n'était pas "mobilisation", mais, "songeons à l'atterrissage". Ce n'est que lorsque la reprise était assurée qu'ils appelèrent à poursuivre le mouvement...

En plus, il apparaît clairement que ce n'est qu'une très forte mobilisation qui fera céder la Fonction Publique sur les questions de titularisation. En effet, alors que la grève à l'INSEE, bloquait tous les travaux statistiques économiques (indice des prix, indice de production industrielle, Comptes de la Nation), la Direction plustôt que de céder a préféré faire reporter la réunion interministérielle sur les Comptes de la Nation du mois de Mai au mois de septembre !

Dans ce but, c'est l'ensemble du personnel qu'il aurait fallu mobiliser, ce qui était d'ailleurs un objectif des syndicats nationaux (CFDT, CGT,).

Cette grève exemplaire pour toute la Fonction Publique prépare à coup sûr de plus grandes luttes encore qui devraient s'inscrire dans un cadre beaucoup plus large, dans la perspective d'un large mouvement d'ensemble.

C'est conscients des tâches posées par une longue grève que les travailleurs ont repris le travail, et non "démobilisés".

Des Grévistes

⑤ LUTTES OUVRIERES

" Segard en ballade " ou: quand un Secrétaire d'Etat aux PTT vient visiter un Centre de Tri modèle

Le 5 avril, la visite de SEGARD dans la région de plusieurs installations postales n'a connu qu'une seule "fausse note".

C'est sous la pression des travailleurs du Centre de Tri qu'une manifestation intersyndicale a été organisée. Le rassemblement unitaire prévu lundi (5) matin à 11 h, a vu la présence d'une centaine de postiers. Cette mobilisation importante, compte tenu de l'absence d'appel par tract syndical, témoigne du climat d'insatisfaction qui règne actuellement à Nantes-Gare.

La mise en place du tri automatique qui donne lieu à un chantage permanent de la part de l'administration, les revendications spécifiques aux diverses catégories de personnel et brigades, liées aux récents accords salariaux au rabais, sont les raisons qui ont poussé les travailleurs du centre à passer à l'action à l'occasion de la venue de ce Monsieur.

C'est sur le parking du personnel réservé pour la circonstance aux nombreux officiels et flics que Ségard débarqua avec une bonne $\frac{1}{2}$ heure de retard. Dès sa descente de voiture, il se précipita vers la manifestation (quel courage et quel souci des travailleurs !) pour régler vite fait le problème d'une entrevue (entrevue qui eut lieu, mais avec son secrétaire !).

Une pétition et une motion témoignant des revendications du personnel lui furent remises.

Bien entendu, les discussions qui suivirent, ne donnèrent rien, si ce n'est diverses promesses de Ségard qui n'engagent personne.

Cette journée positive, par le nombre de participants et par l'écho qu'elle a eu, a montré que les travailleurs des P.T.T. ne sont pas prêts à accepter la politique d'austérité de l'Administration.

Positive aussi sûrement cette journée, pour le chef d'établissement qui a fait paraître cette note adressée au personnel du Centre :

_____ "Le lundi 5 avril, l'inauguration du Centre de Tri Automatique a été l'occasion de braquer les projecteurs de l'actualité sur Nantes-Gare.

Habitué à travailler dans l'ombre, nous avons pu, pour un jour, présenter au monde extérieur notre cadre de travail et souligner aussi l'importance du rôle que nous tenons dans la vie de la cité et de la nation.

Cette journée a permis également à vos représentants de porter au plus haut niveau, vos difficultés, et vos aspirations qui sont souvent les miennes.

Je suis heureux et fier, de vous faire partager les compliments que vient de m'adresser le nouveau Directeur Régional, Monsieur PICHON, lequel a tenu à souligner, l'impression de sérieux que le personnel du Centre a laissé chez ses visiteurs. " _____

BELLE DOSE DE CYNISME ET D'HYPOCRISIE...

... Et assurément un sens hiérarchique très développé...

En tout cas, cela a bien fait rire !

Correspondance Groupe Taupe Rouge
Nantes-Gare.

L'APRÈS-GRÈVE AUX CARTONNAGES DE L'OUEST

POLITIQUE DE DIVISION :
REFLEXE PATRONAL.

A la reprise du travail, le 16 février, les grévistes après 4 semaines de grève, avaient obtenu que leur prime ne saute pas. Alors le patron a calculé une prime en plus de celle-là pour les non grévistes. Sans que personne lui demande, il sort du fric...

Bien entendu, après tant de semaines de grève, à la reprise, les cadences ont été augmentées, les responsabilités des grévistes diminuées. Il faut bien se refaire des bénéfices.

Le grand leit-motiv du patron, au retour de la grève, c'est de dire aux grévistes que s'ils perdent les avantages qu'ils avaient...[à la tête du client de l'ouvrière !]..C'est bien de leur faute, puisqu'ils n'ont fait que réclamer la justice pendant leur grève. Ça fait sauter les privilèges !

A croire que David assimile les droits des travailleurs aux faveurs qu'il attribue à ses ouvriers pour les diviser.

MERCREDI 7 AVRIL : JOURNÉE NATIONALE
DES PAPIERS - CARTONS.

La CGT de Clergeau a manifesté dans Nantes.

Pour la section syndicale des Cartonnages de l'Ouest, ils sont allés porter leurs revendications au syndicat patronal, quai de Versailles. Bien entendu, le délégué qui les concernait n'était pas là, leur papier sera transmis !

PAYE EN...
... PAPIER - CARTON...

C'est une des branches industrielles les plus mal considérées et rémunérées.

La grève de janvier-février avait démarré sur 1/4 d'heure d'absence qu'une ouvrière refusait de récupérer et ça, ça continue toujours.

Aucune démarche n'est acceptée pendant les heures de travail :

- J'ai besoin d'aller à la Sécurité Sociale.
- Faites-le par courrier, c'est beaucoup plus simple pour les administrations !

Pour dentiste, docteur, etc...
Faites-le le samedi !

Et tout ce temps pour quoi faire ?...

- On emballe des emballages.
- Ou bien on monte des boîtes de jeu, moitié trop grandes pour ce qu'on met dedans.
- Du moment qu'on peut caser du carton !...

Et tout ça dirigé, depuis la grève, par la politique du bâton, c'est-à-dire la politique de la justice !!!...

La nouvelle section syndicale CFDT montée le 16 février, se bat pour se faire accepter.

LICENCIEMENT LICENCIEMENT LICENCIEMENT LICENCIEMENT LICENCIEMENT LICENCIEMENT

- * Dans le BATIMENT, l'entreprise Guilbaud-Bommeau ayant déposé son bilan les trente travailleurs de l'entreprise sont licenciés.
 - * Dans la METALLURGIE la société PMO vient de décider contre l'avis du comité d'entreprise la fermeture de l'atelier de Nantes. Il y a déjà eu un licenciement collectif dans les ateliers de Donges. L'inspection du travail a été saisie.
 - * Dans l'ELECTRICITE, l'entreprise Vivant (117 employés) avait déjà réduit ses horaires, la direction envisage maintenant le licenciement de 9 travailleurs.
- A Chateaubriand, la quincaillerie Charcon plus de la moitié du personnel est licencié (14/24) Après le règlement judiciaire suite au dépôt de bilan.

DONGES: 4 MORTS pour le CAPITAL

Jeudi, 1, un gros collecteur en réparation de la raffinerie de DONGES s'effondrait, provoquait une explosion et un incendie tuant 4 ouvriers. Ils appartenaient à une entreprise extérieure à Antar (en sous-traitance).

Depuis 15 ans, les "accidents" sont à répétition, et les conditions de sécurité se dégradent progressivement. La Section C.F.D.T. de Donges pose des questions :

"Est-il normal que des supports neufs cèdent sous la charge pendant les travaux de fumisterie. Est-il normal que des fours restent allumés et que l'unité continue de fonctionner pendant l'exécution de tels travaux ?"

Elle demande que la lumière soit faite sur les responsabilités.

Quatre travailleurs ont payé de leur vie la politique du profit que les patrons capitalistes mènent actuellement en ne tenant aucun compte de la santé morale et physique des travailleurs.

Elle "se déclare hostile à toute notion de rentabilité et de "risques calculés" qui font courir de graves dangers aux travailleurs des entreprises effectuant des travaux à l'intérieur de la raffinerie".

La C.G.T. signale par ailleurs, que en 15 ans, le nombre des salariés est passé de 1 200 à 980, alors que la production a été multipliée par 9. Avant, les arrêts techniques pour révision avaient lieu tous les ans et duraient deux mois pour chaque unité. Aujourd'hui, c'est tous les trois ans et ils durent trois semaines.

L'angoisse des travailleurs est donc de plus en plus grande : ils ont conscience de travailler sur une bombe.

Faut-il mourir pour gagner sa vie ?

Correspondant

SUCCÈS DE LA GRÈVE A LA PEINTURE NAVALE

La grève commencée le 1^{er} avril par les ouvriers de la Peinture Navale (branche industrie du bâtiment) s'arrête le lundi 12 avril après les 2 rencontres entre la direction de la peinture navale et les représentants du syndicat CFDT de la construction.

- Un accord est intervenu et a été approuvé à l'unanimité des ouvriers il donne:
- 1) une prime de vacances et de fin d'année d'un montant de 480F.
 - 2) l'augmentation des salaires sera effectuée sur les salaires réels et non plus sur les salaires minimum.
 - 3) PAIEMENT en totalité des heures perdues pour intempéries dans la limite de 3 jours par semaine.
 - 4) Prime de déplacement pour les déplacements en cours de journée.
 - 5) Obtention de chaussures de sécurité à tous les ouvriers en faisant la demande. Le montant sera réglé par moitié en 76 et au deux tiers en 77
 - 6) mise en place d'un système d'indemnisation des repas à l'intérieur du périmètre.
 - 7) attribution de primes diverses et règlement des rappels dus en matière de prime de sablage, de marteau-piqueur et d'heures de nuit.

Pour la CFDT l'accord est très positif en particulier sur les heures perdues pendant les intempéries.

**LA CHASSE A COURRE SE POURSUIT,
NOUVEAUX GIBIERS DES PAYSANS .**

Ces Messsieurs du Rallye Bretagne ont décidé de frapper...
Chacun se souvient: à Notre Dame de Grace, des paysans du village s'é-
taient opposé à une chasse à courre. Ils sont convoqués le 15 AVRIL au.....
TRIBUNAL DE SAINT NAZAIRE.

Mais cette "chasse" là risque de mal se terminer pour les nouveaux
SAIGNEURS DU TERROIR.

Le soutien s'organise. Pour demander la relaxe des inculpés, la pétition
ci-dessous circule. SIGNEZ-LA.

PETITION

Nouveaux gibiers pour la chasse a courre.....des travailleurs!
Nous ne sommes plus au temps féodal!
Nous ne pouvons plus tolerer que: "ces gens-là", pour leur plaisir, viennent
faire des dégats dans les cultures, et qu'en plus, ils utilisent la justice,
pour conserver leurs privilèges, en faisant inculper ceux qui les font vivre.

NOUS RECLAMONS L'ACQUITTEMENT POUR TOUS NOS CAMARADES.

NOM

PRENOM

ADRESSE

SIGNATURE

MARCHE DE SOUTIEN ^{ARMEE}

**A TOUTES LES VICTIMES
DES TRIBUNAUX MILITAIRES**

SOLDATS, OBJECTIONNEURS, DESEUTEURS, INSOUMIS

14 AVRIL : 14 HEURES

PLACE ALEXIS RICORDEAU

DERNIERE MINUTE

LES 40 SALARIÉS DE L'ENTREPRISE LE GUILLOU TRAVAILLANT
AUX CHANTIERS DE L'ENSM SE SONT MIS EN GREVE POUR EXIGER
LE PAIEMENT DE LA JOURNÉE DU 7 AVRIL (grève de l'EDF) ASSIMILÉE
PAR LA CGT A UN LOCK-OUT

SOLIDARITE avec les VITICULTEURS!

Dans le Languedoc-Roussillon, le gouvernement se rend coupable d'une nouvelle escalade dans la répression et la provocation. A MONTREDON, un viticulteur, Emile POYTES, est tombé sous les balles des C.R.S. C'est le deuxième paysan tué par l'ordre bourgeois en quelques semaines, après celui des Vosges tué par un coup de matraque.

Albert TISSEYRE, viticulteur également, est arrêté et inculpé depuis samedi 3 avril de "tentative d'homicide". Il passera en Cour d'Assises. C'est la première fois qu'un paysan, luttant avec les siens, sera jugé dans un tel contexte.

On assiste dans la région viticole, à une impressionnante démonstration de matériel militaire : automitrailleuses, voitures blindées, hélicoptères. 20 000 C.R.S. ont occupé de très nombreux édifices publics. Ces mesures revêtent un caractère extrêmement grave. Elles ont un lien direct avec les discours "musclés" que prononcent depuis quelques jours les hommes du gouvernement : Giscard, Chirac, Poniatoski sur les thèmes de l'Ordre et de l'Etat Fort. Le pouvoir réprime de plus en plus et se fascise. On le voit vis-à-vis du problème Corse : Siméoni est toujours en prison ; et lors des condamnations suite aux actions viande et aux luttes foncières.

QUI SONT CES VITICULTEURS ? 36 000 GAGNENT MOINS QUE LE SMIC.

En majorité, ce sont de petits et moyens paysans du vignoble, affrontés au problème foncier (prix et diminution des terres,) et au phénomène de concentration capitaliste. Les trusts et les banques les poussent à s'endetter pour un faible revenu, à produire coûte que coûte sans aucune sécurité.

Lorsque les cuves des importateurs sont pleines, on dit que leur vin est une piquette. Pour la plupart des paysans de nos régions, le problème est identique : pareillement, lorsque les frigos regorgent de viande d'importation on dit aux éleveurs que leurs veaux, leurs poulets, leurs cochons, leurs taurillons sont de qualité inférieure. On en profite pour leur payer moins cher...

Le pouvoir capitaliste veut faire payer sa crise aux travailleurs. Cette politique entraîne la montée du chômage, les licenciements et la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs des villes et des campagnes.

Cette exploitation s'organise aujourd'hui au niveau européen : Le chômage sévit aussi fort en Italie, en Allemagne, en Angleterre qu'en France. C'est l'heure capitaliste par l'intermédiaire du marché commun qui a proposé avec la complicité du gouvernement l'arrachage de 70 000 ha de vigne en France.

MAIS LA POLITIQUE DU POUVOIR SE HEURTE A LA RESISTANCE DE PLUS EN PLUS ORGANISE DES TRAVAILLEURS.

La lutte déterminée des viticulteurs du Midi menée avec l'ENSEMBLE des travailleurs en est un exemple. Ailleurs, les luttes se multiplient. Fougères : les travailleurs de la chaussure refusent leur liquidation. A Nantes, les travailleurs de Saunier-Duval sont en grève et refusent de céder devant l'intransigeance du pouvoir.

NOUS NE LAISSERONS PAS SEULS LES VITICULTEURS DU MIDI !
ARRET IMMEDIAT DES POURSUITES, LIBERATION DES EMPRISONNES,
SATISFACTION POUR LES VITICULTEURS !

A tous, travailleurs en activité ou en chômage, Paysans, ouvriers, employés, éducateurs, enseignants, étudiants : on ne peut s'accoutumer à la prison, sort maintenant réservé à tous les travailleurs qui se battent. Et encore moins s'accoutumer sans révolte à ce que le pouvoir tue.

- PAYSANS • TRAVAILLEURS -

MEETING Mardi 13 avril 20h30 FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR
UN VITICULTEUR DU MIDI ANIMERA LA REUNION Bd Vincent Gasche NANTES

Petition de soutien aux

A AIX-EN-
PROVENCE**6 militantes du MLAC emprisonnées**

Six femmes militantes du MLAC d'Aix en Provence sont inculpées de tentative d'avortement et d'exercice illégal de la médecine, pour avoir pratiqué un avortement sur une mineure à sa demande ; le père de la mineure ayant porté plainte.

Les insuffisances de la Loi, les carences du pouvoir en matière de santé, l'attitude de la plupart des médecins, l'inertie des services hospitaliers, l'absence de crédits, ont pour résultat que les femmes ne peuvent concrètement exercer un droit pour lequel elles ont lutté.

Là, comme ailleurs, le pouvoir choisit de réprimer plutôt que de pallier à ses carences en matière d'information sexuelle et de contraception.

La Loi actuelle ne fait que suspendre la Loi de 1920 dans un certain nombre de cas, et c'est ainsi que des femmes non médecins sont aujourd'hui poursuivies pour aider une mineure en détresse.

Je me déclare solidaire de ces femmes et de leurs luttes.

(Pétition à envoyer au MLAC, 34, rue Vieilli du Temple 75004 PARIS. Adresser votre soutien financier à l'ordre du MLAC, avec la mention : "soutien aux inculpées d'Aix".)

NOM - PRENOM

SIGNATURE

QUARTIER

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONDAMNATION DE L'ÉDUCATEUR

Après le verdict du 6 avril, puis la réception des attendus du jugement, le Comité de Soutien s'est réuni à la Maison de Quartier des Dervallières.

Il s'éleve contre le scandale de ce jugement qui tente à la fois de dissocier les responsabilités des 2 co-incepés, en relaxant l'un et condamnant l'autre.

Le comité de soutien estime qu'il ne s'agit pas du tout d'un jugement d'apaisement, mais d'un jugement destiné à semer le doute dans les esprits et à intimider des travailleurs sociaux ainsi que, d'ailleurs, tous les adultes qui tenteraient de regarder la réalité sociale en face.

Il souligne la sévérité de la condamnation de Léon Lanoé (4 mois de prison avec sursis) en comparaison de celle de Caen en 73, pour une affaire similaire (10 jours avec sursis et une amende transformée en une seule amende symbolique avec sursis en appel).

C'est bien ainsi qu'il faut lire les attendus du jugement qui sentent le truquage judiciaire et la pudibonderie morale.

Pour le tribunal dès que des mineures ont des relations sexuelles il y a débauche. Dans les attendus du jugement après l'exposé des faits qualifiés de "faits de débauche" on peut en effet lire : "que ni l'existence de relations sexuelles antérieures, ni les attestations de parents se disant parfaitement avertis, ne peuvent leur enlever leur qualification pénale".

Pourtant le ministre de la santé, Mme Veil, lors d'un débat au sénat sur la loi sur la contraception indiquait : "Je ne vois pas pourquoi le fait de prendre des contraceptifs constitue un acte de débauche, même s'il s'agit de mineurs... Estimer sur le plan moral, que cette attitude (relations sexuelles des jeunes) n'est pas tout à fait souhaitable est une chose mais parler d'un acte de débauche me paraît difficilement admissible". (J.O. novembre 74).

En ce domaine le tribunal ne craint pas le ridicule quand il écrit : "Attendu que si de même le fait de conseiller l'acquisition de préservatifs n'est pas répréhensible, il le devient lorsque cette acquisition est faite à l'occasion d'une...".

11 QUARTIER

.../...
rencontre bien déterminée au cours de laquelle les jeunes devaient se retrouver par couples dans une même chambre." En somme quand on a 16 ans, on peut acheter des préservatifs mais on ne peut pas s'en servir.

Il fallait encore pour pouvoir condamner la présence de l'éducateur en délit. Pour cela, à Nantes comme à Caen, on prétend que la présence d'un adulte ou le fait que cet adulte discute avec les jeunes sur ce qu'ils sont en train de faire, cautionne les actes des jeunes. C'est ne pas considérer l'autonomie de fait des jeunes, la libre disposition évidente de leur corps.

On conseille donc à l'éducateur, à l'enseignant, aux parents etc... d'inculquer la culpabilité en réprimant ou en ignorant les actes des jeunes.

Les travailleurs sociaux doivent-ils prendre la place des gens pour dicter leur conduite?

A CELA LA JUSTICE REPOND: OUI.

Le Comité de Soutien dénonce ce type de travail social que l'on veut imposer par des intimidations successives.

Il dénonce aussi ce qui se passe globalement dans cette période de crise économique et politique: compression des subventions en commençant par les services sociaux s'occupant des "non-rentables" (débiles psychiatisés, délinquants) au profit de l'augmentation des budgets du ministère de l'Intérieur; répression des pratiques professionnelles les plus proches de l'intérêt des populations par des procès et des licenciements et mise en place simultanée du quadrillage du cadre de vie (quartier, lieux de vacances) et du fichage de la population.

Dans le soutien apporté aux éducateurs de Nantes, les travailleurs sociaux ne revendiquent pas d'être traités à part, mais ils refusent qu'on les oblige à réprimer et à encadrer. Ainsi, à la manifestation du 10 mars ont-ils affirmé qu'ils ne voulaient pas être "les flics de la jeunesse ouvrière".

PROCHAINE REUNION DU COMITE DE SOUTIEN MAISON DE QUARTIER DES DERVALIERES
MERCREDI 20H 30.

Comité de Soutien à l'éducateur et au président de la
maison de jeunes accusés d'excitation de mineurs à la
débauche.

Nous avons reçu un texte signé: "Des Brebis parallèles" pour des raisons de fond, le Collectif APL a refusé de le passer. Nous demandons aux "Brebis parallèles" de prendre contact pour en discuter.

ECOLE

GRÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (L.A)

Pour obtenir l'ouverture de négociations avec l'UDOGEC (union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique) La CFDT enseignement privé lance un mouvement tournant de grève dans l'ensemble du département qui commencera par les secteurs de St. Nazaire et de Clisson le mardi 13 et ensuite les autres secteurs si la négociation n'intervient pas.

NON À LA RÉFORME DU 2^e CYCLE

AG en Droit Mardi 13 à 14 heures
AG en Lettres Mercredi 14 à 10 heures
AG en Sciences Mercredi 14 à 14 heures
AG en Archi Mercredi 14 à 10 heures;

JOURNÉE NATIONALE
D'ACTION JEUDI 15

pour une solidarité avec les étudiants.

LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE LA DIALECTIQUE A L'UNIVERSITÉ...

Chapitre 1 : Où il est question d'une pharamineuse Réforme et de ses mirifiques conséquences...

La réforme de l'Université en cours se présente sous forme de multiples textes (décret, arrêté, circulaires) qui, pris séparément, pourraient à première vue passer pour une réformette de plus. Il s'agit en réalité de la réforme la plus profonde depuis bien longtemps.

Elle modifie les cursus universitaires (voies d'accès, contrôle, diplômes), le contenu des enseignements, le recrutement et le travail des enseignants, la cohésion du corps universitaire tout entier. Tous les pouvoirs à l'intérieur de l'institution sont réenvisagés, réaménagés.

Pas étonnant qu'il y ait du monde pour la refuser...

" AUTONOMIE "

La première caractéristique de cet ensemble de textes, c'est l'utilisation, cette fois complète de l'"autonomie" des Universités qui date de la loi Faure. Dans la mise en place de la réforme du deuxième cycle (circulaire Quermonne du 25/02/76), on lit :

"les Universités ont l'initiative de la définition des formations c'est en effet aux universités elles mêmes qu'il appartiendra de proposer :

1- les dénominations des diplômes. On leur laisse "une liberté totale de propositions". Mais elles doivent être "claires, brèves, simples". Elles sont contrôlées par un groupe d'études techniques composé de professeurs, de représentants des professions et par le CNERSER. Ils établissent les critères d'habilitation des diplômes de licence et de maîtrise.

2- le Contenu des enseignements. Il peut y avoir des formations nouvelles qui devront être définies avec le milieu professionnel et assurées sans moyens financiers nouveaux. L'Université se redéploie, mais avec les mêmes moyens : "les formations anciennes seront renouvelées pour correspondre à un besoin précis".

On précise que la licence en trois ans doit constituer une formation "cohérente et complète". Ce qui veut dire, concentrer "les matières essentielles" dans cette troisième année au détriment de celles qui ne correspondent pas aux besoins précis de la professionnalisation.

"Mais dans la plupart des cas, l'établissement aura intérêt à repenser profondément le contenu et la forme des formations existantes, en prenant pour base de réflexion les finalités qui peuvent être raisonnablement retenues et sans perdre de vue les moyens dont il dispose.

Quant aux formations qui au niveau du deuxième cycle n'ouvrent aucun avenir professionnel aux étudiants ou n'attirent qu'un nombre insignifiant de candidats, tout en absorbant une part des moyens disponibles, il serait souhaitable que les Universités n'en demandent pas le maintien".

Les Universités, sans moyens financiers nouveaux, sont "invités" à assurer les seuls enseignements à finalité professionnelle. Au passage, on précise que la fonction traditionnelle de l'Université [formation d'enseignants] devient tout à fait mineure. Elle n'est plus qu'un cas particulier reconnu comme tel.

LA SELECTION DES ETUDIANTS est organisée de multiples façons. Une chose est sûre : l'automatisme a vécu. Les diplômes ne donnent plus accès de plein droit aux années supérieures.

Le plan de redéploiement de l'Université de Nantes établi juste avant le décret Soisson prévoit en Droit une diminution des reçus à la fin de la seconde et troisième année, et la stabilisation jusqu'en 1980. Et cette sélection est absolument nécessaire du fait de la diminution du budget (moins de 30 % en deux ans sans compter la dépréciation monétaire). Pour le second cycle (licence maîtrise) les conditions d'accès sont les suivantes :

.../...



1° cas : titulaires d'un DEUG donnant accès de plein droit à une licence précise :

- Ils pourront continuer sur place si l'Université a réussi à obtenir une habilitation pour une licence compatible avec le DEUG considéré.

2° cas : titulaires d'un DEUG ne donnant pas accès de plein droit à la licence que souhaite postuler le candidat :

- A titre individuel et sur commission pédagogique, seront accordées par le président d'Université, les autorisations d'inscription. Celles-ci peuvent être subordonnées à l'obligation de subir un contrôle des connaissances préalable ou de suivre pendant l'année de licence des enseignements complémentaires, ou les deux à la fois !!!

Cela signifie que pour faire le type de licence que l'on choisi ou auquel le DEUG donne droit, on sera fréquemment obligé de changer d'Université. Mais si une fac ne veut pas des étudiants d'ailleurs, elle peut demander au secrétariat aux Universités, la permission de soumettre les étudiants venus d'ailleurs à un contrôle complémentaire.

Accès à la maîtrise :

- plus d'accès automatique des licenciés, mais là aussi, commission pédagogique.

LES MODALITES D'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS et de contrôle des connaissances sont là aussi fixées dans "une totale liberté" par les Universités. Mais l'arrêté d'habilitation comportera une approbation des règles de contrôle des connaissances.

"En conclusion, une grande initiative est laissée aux Universités, mais sur plusieurs points, dénomination des diplômes, conditions d'accès, contrôle des connaissances, leurs propositions devront être approuvées par le secrétariat d'état aux universités au moment de l'habilitation".

Les Universités sont donc chargées d'élaborer elles-mêmes le contenu nouveau de leur enseignement. Mais "ces formations doivent être conçues dans une perspective d'insertion dans la vie professionnelle".

Les patrons participent à tous les niveaux à l'élaboration des formations :

- ils donnent leur avis sur l'adaptation de la formation envisagée aux contraintes du marché de l'emploi, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Les patrons participent aux Groupes d'Etudes Techniques qui élaborent les critères d'habilitation.

Si jamais des erreurs sont faites dans l'appréciation des débouchés, on pourra réguler en retirant l'habilitation pour la licence en cause. Conclusion : ce n'est pas parce que vous commencez un DEUG qui donne accès à une licence précise que celle-ci existera encore deux ans plus tard !!!

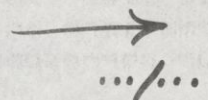
Pour les habilitations des maîtrises, les Universités fourniront la liste des personnalités extérieures participant à la gestion, la finalité de la maîtrise, la liste nominative des étudiants diplômés et l'emploi qu'ils occupent.

Notons que le plan de redéploiement de l'Université de Nantes prévoit la mise en place d'un fichier informatique d'étudiants !

Pour la mise en place des licences en trois ans en Droit et Sciences Eco, notons que les étudiants en troisième année en 76-77 (c'est-à-dire, si tout se passe bien, les actuels étudiants de 2° année), recevront des licences à la fin de leur année. Ils sont donc totalement concernés par la réforme et recevront des diplômes d'autant plus dévalués que la réorganisation des enseignements n'aura pas été faite.

On abouti donc à une différenciation des Universités qui ne prépareront pas aux mêmes diplômes mais seront avant tout branchés sur les besoins locaux du patronat et du secteur public. Il n'y a plus, sinon sur le papier, de diplômes nationaux, mais des Universités soumises et adaptées à la situation, aux besoins et aux possibilités de leur patronat local.

LES PATRONS PLUS OU MOINS LA...



LES PATRONS PLUS
OU MOINS LA...

Les patrons ne seront pas forcément omniprésents et partout de la même façon dans les Universités : la réforme ne prétend pas à cette uniformisation. Elle définit dans des procédures variées les multiples façons de rentrer dans les facs pour le patronat. Au minimum, le patronat définira les objectifs des diplômes, mais il peut aller jusqu'à "participer à la gestion de la maîtrise, au conseil de l'UER, aux enseignements."

Il peut aussi organiser un enseignement alterné (stages en entreprises). Le plan de redéploiement de l'Université de Nantes prévoit très rapidement la mise en place de l'enseignement traditionnel et l'objectif final des réformes : la formation continue.

Du point de vue enseignants, cela se concrétise par :

- l'élimination des vacataires d'ici trois ans (avec des TP en moins chaque année),
- les assistants traditionnels disparaissent,
- ils sont remplacés par des professionnels, des étudiants en DEA qui feront deux TP (non cumulable avec un autre emploi !) le temps de leur DEA.
- des étudiants ayants leur DEA seront chargés de recherches pendant deux ans maximum non renouvelables (travail à plein temps, recherche strictement définie par les besoins extérieurs). Il y aura 1500 postes de ce type dans toute la France, et 1 en Droit à Nantes -vraisemblablement pour le Dt maritime-

Le corps universitaire traditionnel disparaît. Il y aura bien une hiérarchie entre les facs selon qu'elles réaliseront plus ou moins l'idéal moderne du Secrétariat d'état, mais l'essentiel, c'est qu'elles soient conformes à l'état du patronat local. Et quand on connaît le patronat nantais....

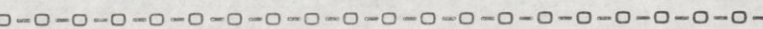
L'essentiel de la réforme, c'est de "ne pas avoir défini un contenu mais une procédure. C'est là son caractère essentiel", nous dit-on.

Comment être plus concis pour exprimer que l'on veut déclencher la genèse d'un organisme qui lui-même importe peu pourvu que sa croissance passe par des stades précis et qu'il soit viable en son milieu.

Le secrétariat se sait être incapable de prévoir les besoins précis de l'économie. Il préfère mettre en place une procédure aussi souple que possible qui permette une révision et une transformation constante de l'institution. C'est évidemment ce qui fait crier les mandarins : la fin de leur pouvoir institué.

C'est donc bien la fin de l'Université et le début des universités conduites et régulées par le secrétariat d'état aux universités et soumises aux besoins à court terme du patronat.

LE COMITE DE BASE
DROIT Sces ECO.



FACULTÉ DE DROIT...

Les étudiants inscrits au DE Sup, ont voté la grève à une large majorité :

- Contre la Réforme du 2° cycle.
- Pour la reconnaissance nationale du DE Sup.
- Solidarité avec les facultés en grève.
- Contre la répression à Clermont-Ferrand, Paris, Rennes...

Le Comité de base de Droit, Sc.Eco, appelle tous les étudiants à une AG mardi 13 avril à 14h. Fac de Droit, afin de déterminer les modalités d'action à envisager contre la Réforme du 2° cycle.

CHATEAUBRIANO: POUR UN CHAHUT DE LYCEENS : 20 RENVOIS.

Avant le départ en vacances les internes du lycée ont fait le chahut, un élève a été légèrement blessé à la main. LA direction réagit avec fermeté: 1 interne exclus définitivement et tous les autres renvoyés pour 5 jours (3 pour les mineurs). Après l'intervention des parents d'élève Cornec, la direction accepte de réduire la durée des renvois de 3 à 2 jours si "les élèves reconnaissent leurs torts."

POUR UN COMITE "PLACE" A NANTES

"PLACE" QU'EST CE QUE C'EST ?

Une revue rédigée par un collectif de travailleurs de l'"Espace". Pas question de conquête de la lune ! Cet "Espace" ce sont les lieux où nous vivons, nous travaillons, nous habitons, nous nous rencontrons : l'usine, le bureau, le centre social, la terre.

Mais aussi une revue rédigée par les utilisateurs qui refusent cet "espace" que le capitalisme leur impose en les délogeant, les déplaçant, les exilant, les exploitant.

Pour nous, l'"espace" est partie intégrante des rapports de production, en l'occurrence capitalistes et il est étroitement lié à l'exploitation des hommes et des femmes, à la question du POUVOIR dans sa totalité.

Que trouve-t-on dans cette revue dont 3 numéros sont déjà parus ?

- Une amplification des luttes des travailleurs du Bâtiment (Epur, CFDT 92)
- Une amplification des luttes des usagers, des bilans d'expériences et des trucs à savoir (dossier sur les comités de quartier, comment faire une grève des loyers ?).
- Une analyse des réalisations progressistes et populaires (exemple : la Section CFDT Soliver à Fos, construit une ZAC pour les ouvriers, Bourdigon à Sète).

POURQUOI UN COMITE ?

Mais PLACE, c'est aussi un mouvement par une revue qui veut être différente : par un contrôle démocratique de ses lecteurs à la faveur d'une A.G. trimestrielle, par un soutien actif aux luttes sur ce Front particulier, notamment en impulsant la création de "comités PLACE" dans chaque région où le journal est diffusé.

Faire un Comité PLACE à NANTES, c'est d'abord permettre à tous les travailleurs en lutte dans la construction, concepteurs et exécutants, employés par l'Etat ou par le Privé, dans de grosses boites ou des petites, syndiqués ou non de remettre en cause le boulot qu'on leur fait faire et ce qui en sort, d'apporter aux usagers, les informations, leurs connaissances juridiques et techniques aux usagers pour une solidarité active à leurs luttes. (Grévistes de la SOCAE, dessinateurs de l'OREAM ou du CETE, étudiants architectes en lutte...).

C'est aussi renforcer la lutte des usagers contre l'exploitation et l'aménagement capitalistes de l'espace en créant une liaison pour la solidarité, l'échange d'expériences, une analyse plus approfondie (Paysans-Travailleurs contre l'appropriation de l'espace par quelques cumulards : Pellèrin, Vigne-Marou, habitants des Dervallières contre les expulsions, grève des loyers au Sillon, les Bords de l'Erdre, création de Commissions "cadre de vie", des syndicats...).

PLACE - (1 rue des Fossés St Jacques PARIS)

Journal trimestriel, 8,00 F le numéro,

En vente à la Librairie 71, à la Librairie Euzen.

Pour tout contact, écrire à l'A.P.L. qui transmettra.

SEMAINE D'ACTION chez les ELEVES-INFIRMIERES

LETRE A Madame le Ministre de la Santé,

Les élèves infirmières de la promotion Février 1975 de l'Ecole de Nantes refusent de payer les prétendus "frais d'inscription" en 2ème année, soit 80 F, considérant que ceux-ci sont injustifiés.

En effet, aucun dossier d'inscription ne nous est demandé lors du passage en deuxième année. D'autre part, nous devons faire face à de nombreuses dépenses : tenue de stage (achat et entretien), livres, transports, instruments de travail.

De plus, nous n'avons aucun statut, les quelques rares avantages "étudiants" qui nous sont accordés, à savoir, possibilité d'utiliser les restaurants universitaires et réduction des tarifs de cinéma..., ne sont valables que dans les villes universitaires ; et les boursiers doivent, contrairement à ceux des Universités, verser également ces 80 F. Nous vous rappelons à ce sujet, que le nombre d'élèves obtenant une bourse est de plus en plus restreint (ci-joint une justification officielle de refus à une demande de bourse).

Quant aux non boursiers, il ne leur reste plus qu'à travailler la nuit, et les week-end pour subvenir à leurs besoins, aux dépens de leur formation et de leur santé.

A la suite de notre refus de payer, la Direction de l'Ecole de Nantes, ainsi que le Directeur adjoint, chargé de l'Administration des Ecoles, nous présentent tout d'abord cette somme comme frais de scolarité, puis comme frais de bibliothèque. Or, seule une infime partie de celle-ci revient effectivement à la Bibliothèque ; où va donc le reste ?

Les élèves maintenant leur position, la Direction menace alors de renvoi, précisant bien que la somme demandée est fixée par "Décret ministériel". C'est pourquoi, nous nous adressons directement à vous pour solliciter la reconsidération de ce décret qui ne se justifie nullement.

En espérant que vous voudrez bien prendre en considération notre difficile situation et attendant votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre profond respect.

P/ Les élèves Infirmières, Les Déléguées.

QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE SITUATION

ET LES REVENDICATIONS QUI EN DECOULENT

- Pendant les 28 mois d'études, nous fournissons un travail effectif à l'hôpital à mi-temps ou à temps plein (plus de 5 mois de temps plein à Nantes). Seule rémunération, obtenue après 15 jours de grève nationale en 74 : 2 100 F, reductibles chaque année, pour un temps plein de trois mois en fin d'études.

- De nombreux frais d'étude restent à notre charge (achat et entretien des blouses, matériel de travail, transports...) et les bourses sont très limitées.

- Nous sommes utilisées pour pallier à la pénurie de personnel hospitalier, aux dépens d'une véritable formation.

- Cette année, on observe sur la plupart des écoles, une répression accrue, et sur l'école de Nantes "on" invente, en plus de nouveaux critères de redoublement, un refus du droit d'expression (pas de droit syndicaux ni droit d'affichage).

Pour cela, les élèves-infirmières ont décidé une semaine nationale

.../...

d'action du 3 au 6 mai avec pour objectifs principaux :

- Lutte contre la répression,
- Lutte pour le droit d'expression,
- Lutte pour un salaire égal au SMIC avec l'objectif d'obtenir le statut de travailleur en formation garanti par une convention nationale de stage.

CORRESPONDANT ELEVE-INFIRMIERE

CORRECTIF : QUE GREVE L'INTERNAT ?

La semaine dernière est paru dans l'A.P.L., "En Bref", la mention de la grève de l'Internat.

La grève des Internes des C.H.U. qui se déroule sur le plan national, est une grève corporatiste qui vise à défendre cette "élite" (10 % des étudiants en médecine) pour renforcer sa stabilité et ses pouvoirs face au reste des médecins de "seconde zone".

Les internes sont recrutés sur concours, concours faisant appel à une "somme" de connaissances entièrement structurée par questions (400 types de questions).

Les reçus sont nommés pour 4 ans dans un C.H.U. Ce sont les futurs mandarins, chefs de service, chirurgiens de cliniques, etc...

Par leur mouvement actuel, les internes demandent l'assurance d'un poste de chef de clinique à la fin de l'Internat et la priorité systématique pour les postes de spécialités, à la place des étudiants en C.E.S. Non interne.

Le courant interniste vient compléter à point la mise en place de la Médecine à double secteurs (déjà dans le dossier du ministère) visant à faire une médecine entièrement gratuite et rapide, et une médecine privée, payante à 50 %, lente, mais de qualité...!)

La plupart des patrons soutiennent le mouvement des internes. Il existe un projet de réforme de l'Internat dit "Projet Papin" conforme à l'évolution vers la formation d'une élite médicale.

Ce mouvement n'est donc qu'un mouvement corporatiste où les internes ne cherchent qu'à s'assurer un avenir brillant et peinard !

Un Faisant Fonction d'Interne

CRISE, AUSTERITE, REPRESSION
MEETING: AVEC MICHEL MOUSSEL
 LE JEUDI 15 AVRIL 76 à 20H30
 THEATRE MUNICIPAL DE REZÉ
 RUE GUY LELAIN

RALLYBÉRATION

et FETE POPULAIRE des Bords de l'Erdre...

Le 1er mai : C'est la fête du Travail. Ce sera aussi celle des travailleurs qui viendront exiger l'accès aux rives de cette rivière interdite.

L'animation se précise ; le rallye du matin permettra à chacun de se faire une meilleure idée du problème et du scandale de l'Erdre.

L'après-midi et pendant la nuit, la Grande Fête Populaire devrait connaître un large succès.

Des détails pratiques restent à régler, nous comptons sur TOUS pour la réussite de cette entreprise.

Afin de parfaire l'organisation, le C.A.B.E. se réunira en Assemblée Générale le mercredi 14 avril à 20 H 30 :

Centre Aéré
Avenue des Noieries
44240 LA CHAPELLE/ERDRE

La présence de chacun sera utile.

Que les organisations et groupes soutenant le C.A.B.E. se fassent représenter !

Tracts et affiches seront ventilés pour l'information.

Le Comité pour l'Accès aux
Bords de l'Erdre.

FETE

Dimanche 25 avril

POUR L'UNITE ADMINISTRATIVE de la BRETAGNE

Elle commencera par un rassemblement dans l'enceinte du Château des Ducs :

Orateurs prévus : Guy CARO (Fasab) ; L'HOSTIS (PSU Bretagne) ; FLOCH (PS) ; L'UDB ; GICQUEL (Kendal'ch) ; etc...

Chanteurs et Musiciens : Servat ; Nombreux groupes de musique bretonne.

Et dans l'après-midi : Grand défilé en ville.

FILM ET TEMOIGNAGE SUR L'IRLANDE DU NORD

Le GROUPE INFORMATION IRLANDE présentera vendredi 16/04 à 20H30, au Foyer du Jeune Travailleur, Bd V. Gâche, un film très récent produit par le Sinn Fein Official sur l'impérialisme britannique en Irlande.

"UNE COMPLAINTÉ POUR ARTHUR O'LEARY" raconte l'histoire d'un paysan qui refuse de céder son cheval pour un prix ridicule, et à travers cette histoire symbolique on comprend le poids écrasant de l'impérialisme britannique sur le destin de chaque irlandais. le film est en gaélique, mais il est sous-titré en français.

Après le film, GERRY MAC ALINDEN, de passage à Nantes, donnera sa version des derniers événements qui se sont passés en Ulster, et en particulier des heurts entre les deux branches de l'IRA. Gerry, bien connu à Nantes, du temps qu'il habitait Angers, est retourné depuis deux ans vivre à Newry (Ulster).

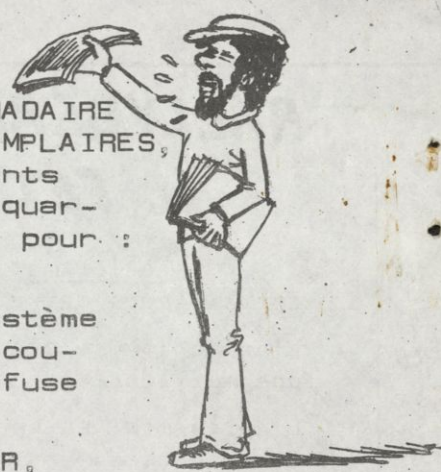
C'est donc le témoignage direct d'un militant irlandais engagé quotidiennement dans la lutte anti-impérialiste.

AU F. J. T. VENDREDI 16 AVRIL.

OUEST information

UN BULLETIN HEBDOMADAIRE
DIFFUSE A PLUS DE 900 EXEMPLAIRES,
lu et soutenu par différents
groupes (écoles, usines, quar-

tiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...) se veut pour :
"UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"



L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES A TOUS, LE VENDREDI SOIR,
à 20h.30 au 12 bis, rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71).



Un trimestre 12 n° = 15f. soutien 20f.
Un semestre 24 n° = 30f. soutien 40f.
Une année 48 n° = 55f. soutien 70f.
Laissez votre ordre en blanc, et
envoyez-le à la "Librairie 71".

- Librairie 71 : 29 r. J. Jaurès, Tél. 173.82.48..
- Librairie Euzen : rue Jean-Jaurès.
- Librairie J. Vernes (près pl. du Commerce).
- Café Surcouf : Morrhonnière.
- Café La Noé : Jonelière.
- R.U. Le Tertre : mardi midi.
- Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.
- Bellevue : Grande Place (Self-Information).
- Buat : près du Rond-Point de Paris.



~~881~~ : Café Tabac place de la Tabac LUTETIA, 96, rue du Gal BUAT.

NOS BONNES ADRESSES...

CSOC (Comité de Soutien aux Objec-
teurs de Conscience) et GIT (Groupe
Insoumission Totale), tous les jeudi
de 20h à 22h, 57 rue des Hauts pavés.
- CNT-AIT (Confédération Natio-
nale du Travail, section française
de l'Association Internationale des
Travailleurs), 43 rue Felix Faure,
Rezé, permanences tous les samedi
de 15h à 18h. - APF (Association Po-
pulaire Familiale), 2 rue Lamori-
cière. - GASPROM 1 rue Léon Say,
74.65.59. Permanences vendredi 19h-
21h. - CENTRE NANTES TIERS MONDE :
9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un
montage audio-visuel sur le pétrole
et la faim au Sahel. - CABE (Comité
d'Accès aux Bords de l'Erdre) Ro-
bert Chiron, la Vrière, La Chapelle
sur Erdre, dispose d'un montage sur
le problème scandaleux des bords de
l'Erdre. Sur la manif de 70 un film

de 20mn. Une brochure de 120 pages sur
les luttes menées depuis 6 ans.
GSED-MFA, 2ème dimanche du mois à 10h.
Café Modérno, quai Marcel Boissard,
Trentemoult, Tél. 75.53.83. - CRIN :
mercredi et vendredi, permanence de
17h à 19h rue de la Haute-Forêt (der-
rière le Restau-U. - CAP (Action Pri-
sonniers), M. Garin, la Mocquelière,
44800 St-Herblain. -
COMITE CHOMEURS CGT - Permanence le Jeudi
de 14 à 16 h - Bourse du Travail CGT, rue
Asène Leloup.
COLLECTIF CHOMEURS CFDT - Permanence le
vendredi de 15h à 17 h, salle 106 à la CFDT
37, rue Lamoricière, le mardi de 18 à 20 h
Centre social de la Bernardière, les 1ers
et 3èmes mercredi du mois de 18 à 20h,
Salle J.Louis (rue Louis Macé) à REZE.
FEDERATION ANARCHISTE - Permanence les 1ers
mardi du mois de 18 à 20h, 43 rue Felix
Faure à REZE. Renseignements: Y.Doisy,
96 rue Paul Bellamy NANTES.